

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne sécurité incendie, session 2021, dans l'académie de CLERMONT.

Le président de l'Université Clermont Auvergne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de CLERMONT, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne sécurité incendie, au titre de l'année 2021, dans l'académie de CLERMONT :

Madame JURIE BRINGUIER Claire Marie, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur MERCIER Mathieu, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame LANDAIS Patricia, ingénieur de recherche, Centre national de la recherche scientifique, Villeurbanne.

Monsieur PHILIPPE Frédéric, attaché d'administration de l'état hors classe, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 mai 2021

Le Directeur Général des Services

François PAQUIS